

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 28 mai 2026 19:30

En exercice : 33

Présents : 32

Excusés : 0

Absents : 1

Date de la convocation :
21/05/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Alexandra BITEAU

N° interne de l'acte :
D10_05_2026

jeudi 28 mai 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières _ La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Sandrine VIGNIAL, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres excusés

Johann PASQUEREAU

Membres Absents :

Election des membres de la commission de délégation de service public

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1411-5, L. 1414-2, D.1411-3, D.1411-4 et D.1411-5,

Vu la délibération du 28 avril 2026 sur les conditions de dépôt des listes pour l'élection de la Commission d'Appel d'Offres,

Monsieur le Maire indique qu'en cas de procédure d'appel d'offres ouvert, il est nécessaire de faire intervenir une commission d'appel d'offres.

Il rappelle que pour les Communes de plus de 3 500 habitants cette Commission comporte **5 membres** titulaires et **5 membres** suppléants et doit être élue au scrutin secret de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Cette commission est présidée par Monsieur Jean-Louis ROY.

Comme le prévoit l'article D.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal dans sa séance du 28 avril 2026 a délibéré et fixé les conditions de dépôt des listes.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Election des titulaires :

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération antérieure sont les suivantes :

- Alain SCHMUTZ
- Laurent BALDOVINI
- Laurent DESNOUHES
- Christian RIGAUDEAU
- Florian PELATAN

Election des suppléants :

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération antérieure sont les suivantes :

- Albert CORNUAU
- Adeline YVAI-NURDIN
- Marie-Christine PROUST
- Bernard GUILLOTEAU
- Yannick CLERCQ

Sont élus membres de la commission de délégation de service public :

- Alain SCHMUTZ
- Laurent BALDOVINI
- Laurent DESNOUHES
- Christian RIGAUDEAU
- Florian PELATAN

Et membres suppléants de cette même commission :

- Albert CORNUAU
- Adeline YVAI-NURDIN
- Marie-Christine PROUST
- Bernard GUILLOTEAU
- Yannick CLERCQ

Vote : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvres

Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Alexandra BITEAU



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le : 05/06/2026